



Existence de plans d'actions en faveur de la biodiversité

dans les quinze communes les plus peuplées du Nord - Pas-de-Calais

Les cadres internationaux pour les plans d'actions en faveur de la biodiversité* existent depuis de nombreuses années (Convention de Ramsar*, 1971 ; Convention de Washington, 1973 ; Sommet de Rio, 1992 ; etc.) mais leurs applications locales sont beaucoup plus récentes. Sept villes, sur les huit qui ont répondu à l'enquête sur la biodiversité urbaine, ont déclaré avoir au moins un plan d'actions en faveur de la biodiversité en cours en 2011.

Contexte

Le déclin actuel de la biodiversité a de nombreuses causes : la dégradation, la fragmentation et l'artificialisation* des habitats naturels*, la surexploitation des ressources naturelles renouvelables, les pollutions ou bien les espèces exotiques envahissantes*. Pour y remédier, la France s'est engagée, notamment depuis le Sommet de la Terre à Rio (Brésil) en 1992, dans des plans d'actions comme l'Agenda 21 ou la signature de différents traités internationaux telle la Convention sur la diversité biologique (CDB)* dont la déclinaison nationale est la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB)*.

Il faut également rappeler que cette mobilisation internationale a été réaffirmée lors de la dixième conférence des parties à la CDB en octobre 2010 à Nagoya (Japon) :

- par l'adoption du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011 – 2020 et des vingt objectifs d'Aichi*

visant à mettre un terme à l'appauvrissement de la diversité biologique à l'horizon 2020 ;

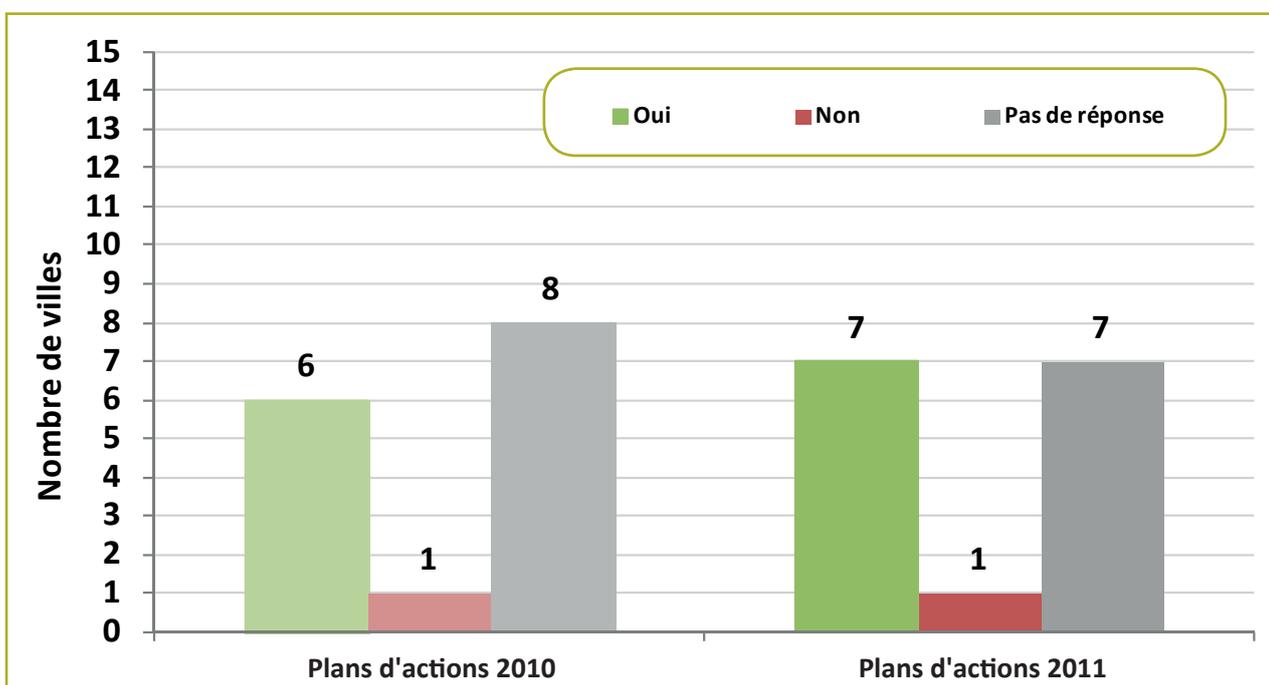
- par l'adoption de la décision X-22 relative au Plan d'actions sur les gouvernements infranationaux, les villes, et les autres collectivités territoriales pour la biodiversité.

La Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020, engagement de la France dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique, met en place un cadre cohérent pour que tous les acteurs, publics et privés, aux différents niveaux territoriaux et dans tous les secteurs d'activité, puissent agir en faveur de la biodiversité.

Résultats

Les réponses au questionnaire envoyé aux quinze villes les plus peuplées du Nord - Pas-de-Calais ont été synthétisées dans le graphique suivant :

Mise en œuvre de plans d'actions en faveur de la biodiversité en 2010 et 2011 dans les quinze communes les plus peuplées du Nord - Pas-de-Calais (source : ORB NPdC, 2013)



En 2011, sept villes ont déclaré avoir au moins un plan d'actions en faveur de la biodiversité : Lille, Calais, Dunkerque, Douai, Lens, Cambrai et Maubeuge.

Ce qu'il faut en penser

“ *Penser global, agir local* ”, formule employée par René DUBOS, écologue* français, lors du premier sommet sur l'environnement en 1972 à Stockholm (Suède), résume l'ambition des plans d'actions développés en France. En s'appuyant sur des programmes mondiaux (Agenda 21*, Convention sur la diversité biologique, etc.), la France participe de manière cohérente aux actions menées en faveur de la biodiversité.

Les adhérents des associations françaises d'élus et de collectivités territoriales se sont engagés à contribuer activement à la réalisation des objectifs d'Aichi et à instituer une Déclaration commune pour la biodiversité en octobre 2012. Ils réaffirment leur volonté de mettre en œuvre le Plan d'actions sur les gouvernements infranationaux, les villes, et les autres collectivités territoriales pour la biodiversité, issu de la CDB, au travers, notamment, des actions suivantes :

- mobilisation politique et sociétale ;
- gouvernance ;
- réduction des pressions, restauration et compensation ;
- aires protégées, espèces et écosystèmes ;
- financement de la biodiversité.

Parmi les initiatives en cours en 2011, on peut citer la Trame verte et bleue* comme étant le programme le plus répandu (sept villes ayant répondu ont un projet de Trame verte et bleue soit à l'échelle communale, soit à celle de l'intercommunalité). On peut aussi citer les Agendas 21 lancés par quatre villes parmi les sept qui ont répondu et dont plusieurs axes concernent la biodiversité (exemple, Chapitre 11 : Lutte contre le déboisement ou Chapitre 15 : Préservation de la diversité biologique). Plusieurs villes développent aussi des programmes d'acquisition foncière et de gestion des milieux naturels*, souvent en partenariat avec des associations locales ou régionales. On notera aussi les initiatives de Lille et Douai en faveur des abeilles, à la fois par des changements de pratique dans la gestion des espaces verts mais aussi par l'intégration de ruches en ville (espaces protégés, jardins publics, toitures, etc.).

Il est important de savoir si les efforts de préservation de la biodiversité sont bien coordonnés au niveau international, national et local. Cependant, cet indicateur souligne uniquement un engagement politique. Il ne permet en aucun cas d'évaluer ce qui est concrètement réalisé en faveur de la biodiversité.

Méthode

Les mairies des quinze communes les plus peuplées du Nord - Pas-de-Calais ont été sollicitées pour répondre à un questionnaire. La question suivante a été posée :

Existe-t-il dans votre commune des stratégies ou des plans locaux pour la biodiversité alignés sur des stratégies nationales ? Pouvez-vous en faire la liste ?

Le terme “ ville ” désigne ici les limites administratives, c'est-à-dire l'ensemble de la surface communale, et non pas uniquement le tissu urbain continu*.

En savoir plus

- Voir fiche 2012 “ Nombre d'institutions et/ou de partenariats liés à la biodiversité ”
- MEDDE, 2012. *Guide pour l'action, dispositif de reconnaissance des engagements volontaires pour la Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020*. Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Paris. 102 p.

► Sites internet

- Arras : <http://www.arras.fr>
- Boulogne-sur-Mer : <http://www.ville-boulogne-sur-mer.fr>
- Calais : <http://www.calais.fr>
- Cambrai : <http://www.villedecambrai.com>
- Douai : <http://www.ville-douai.fr>
- Dunkerque : <http://www.ville-dunkerque.fr>
- Lens : <http://www.villedelens.fr>
- Lille : <http://www.mairie-lille.fr/cms>
- Marcq-en-Barœul : <http://www.marcq-en-baroeul.org>
- Maubeuge : <http://www.ville-maubeuge.fr/php/index.php>
- Roubaix : <http://www.ville-roubaix.fr>
- Tourcoing : <http://www.tourcoing.fr>
- Valenciennes : <http://www.valenciennes.fr/fr/accueil.html>
- Villeneuve d'Ascq : <http://www.villeneuve-d-ascq.fr>
- Wattrelos : <http://www.ville-wattrelos.fr>